
Catégorie fonds du marché monétaire Russell

31 DÉCEMBRE 2011

Le présent rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais ne renferme pas l'ensemble des états financiers semestriels non audités de la Catégorie. Vous pouvez également obtenir un exemplaire additionnel du rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds et des états financiers semestriels en visitant notre site Web ou le site de SEDAR à www.sedar.com. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille de la Catégorie en composant le 1-888-509-1792, en accédant à notre site Web au www.russell.com/ca ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Investissements Russell Canada Limitée, 100, King Street West, 1, First Canadian Place, bureau 5900, Toronto (Ontario), M5X 1E4.

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs sur la Catégorie, sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs sont des énoncés prédictifs, et dépendent de circonstances ou d'événements futurs, ou y font référence, ou comportent des termes comme « prévoir », « anticiper », « projeter », « croire », « estimer » ou des versions négatives de ces termes, et des expressions semblables. En outre, tout énoncé portant sur les stratégies, les perspectives ou le rendement futur ainsi que sur l'avenir possible de la Catégorie constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et les projections quant aux événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres choses, au risque et aux incertitudes touchant la Catégorie et aux hypothèses qui ont été établies à son égard, ainsi qu'aux facteurs économiques. Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par la Catégorie. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des capitaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications dans la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, et les catastrophes.

Il est à souligner que la liste ci-dessus n'est pas exhaustive. Les lecteurs sont encouragés à examiner attentivement ces facteurs et autres avant de prendre une quelconque décision de placement, et il leur est vivement conseillé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, ils devraient prendre note que la Catégorie n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments.

Catégorie fonds du marché monétaire Russell

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement consiste à procurer un revenu courant maximal, tout en préservant le capital et la liquidité, principalement par le biais d'une exposition aux titres du marché monétaire et aux instruments financiers canadiens.

Pour atteindre cet objectif, la Catégorie investit dans des parts du Fonds du marché monétaire Russell (le « Fonds sous-jacent »).

L'investissement de la Catégorie dans le Fonds sous-jacent permet une diversification parmi les catégories d'actif, les styles de placement et les sous-conseillers.

La référence actuelle de la Catégorie, dont le rendement sert de point de comparaison à celui de la Catégorie, est l'indice DEX bon du Trésor à 30 jours (la « référence »). Chaque sous-conseiller peut se voir attribuer une référence distincte pour les actifs des Fonds sous-jacents qu'il gère, pour que soit mieux reflété le style de placement ou le segment du marché du sous-conseiller.

Résultats

Pour le semestre clos le 31 décembre 2011, la Catégorie fonds du marché monétaire Russell (la « Catégorie ») a affiché un rendement de 0,12 %*, comparativement à 0,44 % pour sa référence, l'indice DEX des bons du Trésor à 30 jours.

Pendant la période, l'actif net de la Catégorie a augmenté de 7,2 M\$ par suite de souscriptions nettes de 7,2 M\$. Le revenu de placement net s'entend du revenu de placement total gagné sur les titres, moins les charges de la Catégorie. Le revenu de placement total de la Catégorie pour la période s'est chiffré à 31 000 \$, contre 50 000 \$ pour la période précédente. Les charges de la Catégorie ont baissé de 20 000 \$ (environ 34 %) par rapport à la période précédente, surtout en raison du repli des frais de gestion imputable à la diminution de l'actif net moyen de la Catégorie.

Les marchés financiers ont connu une grande volatilité au cours de la période, en grande partie à cause des préoccupations à l'égard de l'économie mondiale. Citons, entre autres, la crise de la dette souveraine européenne, la morosité de l'économie des États-Unis et le spectre d'un ralentissement économique sérieux en Chine attribuable à la croissance moins forte de l'économie mondiale. Si les marchés boursiers ont éprouvé de grandes difficultés pendant le troisième trimestre de 2011, principalement en raison de l'aversion au risque, l'inverse était tout aussi vrai pour les marchés des titres à revenu fixe. La série de mauvaises nouvelles a entraîné une très forte volatilité sur les marchés financiers mondiaux, ce qui a donné lieu à une ruée vers les titres jugés sûrs, les investisseurs se tournant vers les titres obligataires de gouvernements de pays développés, dont le Canada. Par contre, le rendement des bons du Trésor du gouvernement du Canada est demeuré à peu près inchangé au cours de la période. Bien que les indicateurs économiques aux États-Unis se soient embellis pendant le quatrième trimestre, la Banque du Canada et la Réserve fédérale américaine ont maintenu leurs taux d'intérêts inchangés, soit à 1,00 % dans le premier cas et dans une fourchette de 0,00 % à 0,25 % dans le second.

Le Fonds sous-jacent a été surclassé par sa référence pendant le semestre, déduction faite des charges. Son exposition aux bons du Trésor à plus long terme du gouvernement du Canada a donné un rendement moyen supérieur à celui de la référence, ce qui a favorisé la performance. Le Fonds sous-jacent avait aussi une position dans les obligations provinciales à moins d'un an, laquelle a ajouté à son rendement.

Risque

L'ensemble des risques courus par la Catégorie est décrit dans le prospectus. Au cours de la période, il n'y a eu aucun changement important dans le profil de risque de la Catégorie. Le profil de risque de la Catégorie et le bien-fondé du placement correspondent toujours à la description qui en est faite dans le prospectus.

Toutefois, avec effet au 29 juin 2011 et tel qu'il est décrit dans le prospectus de la Catégorie, les Fonds Russell ont adopté la méthode d'évaluation des risques

recommandée par l'Institut des Fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») afin de garantir la conformité avec les exigences du nouveau *Formulaire 81-101F3, Contenu de l'aperçu du Fonds*, du *Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif*. La cote de risque attribuée à cette Catégorie est donc passée de « très faible » à « faible », afin qu'elle soit conforme à la méthode et à la terminologie d'évaluation des risques de l'IFIC.

Événements récents

Au 31 décembre 2011, le Fonds sous-jacent demeure prudemment positionné en vue d'une longue période de faible croissance économique, qui devrait amener les banques centrales à garder leurs taux courts à des niveaux exceptionnellement bas. Le Fonds sous-jacent maintient un rendement supérieur à celui de sa référence grâce à son exposition plus grande aux bons du Trésor à plus long terme du gouvernement du Canada.

Les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») remplaceront les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada pour les entreprises ayant une obligation d'information du public, qui comprennent les fonds d'investissement et d'autres émetteurs assujettis. Le 12 janvier 2011, le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada a décidé de reporter d'une autre année, soit au 1^{er} janvier 2013, l'adoption des IFRS par les sociétés de placement. À sa réunion du 12 décembre 2011, le CNC a décidé de prolonger de nouveau le report au 1^{er} janvier 2014. Le CNC prévoit publier la modification en mars 2012.

En vue de se conformer aux exigences des IFRS le moment venu, le gestionnaire a pris les dispositions suivantes :

- Il a mis sur pied un groupe de travail chargé de préciser les principales différences entre les PCGR du Canada et les IFRS et de coordonner le passage aux IFRS.
- Il a relevé les domaines où il faudra modifier l'information présentée en vertu des IFRS.
- Il a évalué le niveau de préparation des systèmes actuels d'information comptable et de technologie de l'information à la transition aux IFRS.
- Il a évalué l'incidence probable des IFRS sur les aspects touchant à l'exploitation des entreprises, comme les contrôles internes, la dotation en personnel et les besoins en formation.

D'après l'évaluation actuelle des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, il est prévu que l'adoption des IFRS n'aura qu'une incidence minimale sur le calcul de l'actif net ou de la valeur liquidative. Les IFRS devraient avoir une incidence sur la présentation globale des états financiers et obliger le gestionnaire à fournir des renseignements supplémentaires dans les notes annexes. Par contre, l'évaluation actuelle du gestionnaire quant aux conséquences des IFRS risque de changer si de nouvelles normes sont émises ou si les interprétations des normes actuelles sont révisées.

Opérations entre apparentés

Gestionnaire, conseiller en valeurs et placeur principal

La Catégorie est gérée par Russell. Russell est une filiale en propriété exclusive de Frank Russell Company (« FRC »).

Russell fournit tous les services de gestion et d'administration dont la Catégorie a besoin pour mener ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, y compris les services de conseil en placement, les services de tenue des comptes et des registres, et d'autres services.

Russell est le conseiller en valeurs de la Catégorie (le « conseiller en valeurs »). Russell a conclu avec FRC, Russell Investment Management Company (« RIMCo ») et Russell Implementation Services Inc. (« RIS »), un membre du même groupe, des conventions de sous-conseiller visant la prestation de services à la Catégorie.

* Selon le rendement des actions de série B, déduction faite des charges payées par la Catégorie. Le rendement des actions des séries E et F s'est établi à respectivement 0,20 % et 0,20 %. Le rendement des séries diffère en raison de la variation des charges. Pour de plus amples détails, veuillez vous reporter à la rubrique « Description des séries et frais de gestion ».

Catégorie fonds du marché monétaire Russell

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds

Russell est également le placeur principal de la Catégorie et détient les droits exclusifs lui permettant de placer et de coordonner le placement des actions de la Catégorie dans toutes les provinces et dans tous les territoires du Canada où celles-ci peuvent être vendues.

Russell reçoit des honoraires de gestion mensuels, calculés quotidiennement en fonction de la valeur liquidative moyenne de chaque série d'actions de la Catégorie et payés mensuellement.

Description des séries

La Catégorie offre des actions des séries B, E et F.

Les actions de série B comportent des frais de gestion annuels. Le courtier reçoit des commissions de suivi qui proviennent de ces frais. Les actions de série E comportent des frais de gestion moindres. Le courtier touche des commissions de suivi prélevées sur ces frais.

Les actions de série F sont offertes uniquement aux investisseurs qui participent à un programme intégré ou à un programme de services contre rémunération. Ces actions sont assorties de frais de gestion modiques. Elles ne prévoient le paiement d'aucune commission de suivi au courtier. Plutôt, chaque investisseur négocie des honoraires permanents distincts, payés directement au courtier.

Frais de gestion

Les frais de gestion annuels payés par la Catégorie correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne de chaque série, à l'exclusion des impôts applicables et des frais d'exploitation. Le pourcentage est présenté ci-après :

| Série B | Série E | Série F |
|---------|---------|---------|
| 0,65 % | 0,50 % | 0,50 % |

À partir de ces frais, Russell paie d'autres fournisseurs de services, dont les placeurs et les sous-conseillers. Les principaux services rendus, exprimés en pourcentage, sont présentés ci-après :

| | Pourcentage des frais de gestion |
|------------------------------------|----------------------------------|
| Commissions de vente et de suivi | 47 % |
| Conseil en valeurs et autres frais | 53 % |

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales données financières concernant la Catégorie et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les exercices clos les 30 juin et le semestre clos le 31 décembre 2011.

Actif net par action de la Catégorie¹⁾

| Série B | Dernier semestre | 2011 | 2010 | 2009* |
|---|------------------|----------------|------------------|-----------------|
| Actif net au début de la période | 9,99 \$ | 9,99 \$ | 10,01 \$ | 10,00 \$ |
| Augmentation (diminution) liée aux activités | | | | |
| Total des produits | 0,04 \$ | 0,08 \$ | 0,03 \$ | 0,07 \$ |
| Total des charges | (0,03) \$ | (0,08) \$ | (0,08) \$ | (0,05) \$ |
| Gains (pertes) réalisés de la période | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Gains (pertes) non réalisés de la période | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités²⁾ | 0,01 \$ | - \$ | (0,05) \$ | 0,02 \$ |
| Distributions | | | | |
| Revenus de placement (sauf les dividendes) | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Dividendes | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Gains en capital | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Remboursement de capital | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Total des distributions annuelles³⁾ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Actif net à la fin de la période | 10,00 \$ | 9,99 \$ | 9,99 \$ | 10,01 \$ |

| Série E | Dernier semestre | 2011 | 2010* |
|---|------------------|-----------------|-----------------|
| Actif net au début de la période | 10,15 \$ | 10,09 \$ | 10,00 \$ |
| Augmentation (diminution) liée aux activités | | | |
| Total des produits | 0,07 \$ | - \$ | - \$ |
| Total des charges | - \$ | - \$ | 0,06 \$ |
| Gains (pertes) réalisés de la période | - \$ | - \$ | - \$ |
| Gains (pertes) non réalisés de la période | - \$ | 0,20 \$ | (0,06) \$ |
| Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités²⁾ | 0,07 \$ | 0,20 \$ | - \$ |
| Distributions | | | |
| Revenus de placement (sauf les dividendes) | - \$ | - \$ | - \$ |
| Dividendes | - \$ | - \$ | - \$ |
| Gains en capital | - \$ | - \$ | - \$ |
| Remboursement de capital | - \$ | - \$ | - \$ |
| Total des distributions annuelles³⁾ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Actif net à la fin de la période | 10,17 \$ | 10,15 \$ | 10,09 \$ |

| Série F | Dernier semestre | 2011 | 2010 | 2009* |
|---|------------------|-----------------|------------------|-----------------|
| Actif net au début de la période | 10,04 \$ | 10,02 \$ | 10,03 \$ | 10,00 \$ |
| Augmentation (diminution) liée aux activités | | | | |
| Total des produits | 0,05 \$ | 0,08 \$ | 0,01 \$ | 0,07 \$ |
| Total des charges | (0,02) \$ | (0,07) \$ | (0,08) \$ | (0,04) \$ |
| Gains (pertes) réalisés de la période | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Gains (pertes) non réalisés de la période | - \$ | (0,01) \$ | 0,01 \$ | - \$ |
| Total de l'augmentation (de la diminution) liée aux activités²⁾ | 0,03 \$ | - \$ | (0,06) \$ | 0,03 \$ |
| Distributions | | | | |
| Revenus de placement (sauf les dividendes) | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Dividendes | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Gains en capital | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Remboursement de capital | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Total des distributions annuelles³⁾ | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| Actif net à la fin de la période | 10,06 \$ | 10,04 \$ | 10,02 \$ | 10,03 \$ |

* Du 27 octobre 2008 au 30 juin 2009

** Du 20 juillet 2009 au 30 juin 2010

- 1) Les renseignements présentés proviennent des états financiers annuels audités et semestriels non audités de la Catégorie.
- 2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'actions en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été réinvesties dans des actions additionnelles de la Catégorie, à moins que l'actionnaire n'ait demandé un remboursement au comptant.

Ratios et données supplémentaires

| Série B | Dernier semestre | 2011 | 2010 | 2009* |
|---|------------------|----------------|----------------|-----------------|
| Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾ | 11 731 \$ | 3 960 \$ | 8 644 \$ | 2 946 \$ |
| Nombre d'actions en circulation ¹⁾ | 1 172 838 | 396 369 | 865 647 | 294 255 |
| Ratio des frais de gestion ²⁾ | 0,90 % | 0,90 % | 0,96 % | 0,79 % |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge | 1,10 % | 1,10 % | 1,97 % | 1,61 % |
| Ratio des frais d'opération (%) ³⁾ | s. o. | s. o. | s. o. | s. o. |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾ | s. o. | s. o. | s. o. | s. o. |
| Valeur liquidative par action | 10,00 \$ | 9,99 \$ | 9,99 \$ | 10,01 \$ |

Catégorie fonds du marché monétaire Russell

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds

Ratios et données supplémentaires (suite)

| Série E | Dernier semestre | 2011 | 2010** |
|---|------------------|-----------------|-----------------|
| Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾ | 145 \$ | 158 \$ | - \$ |
| Nombre d'actions en circulation ¹⁾ | 14 230 | 15 550 | 10 |
| Ratio des frais de gestion ²⁾ | 0,76 % | 0,76 % | 0,80 % |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge | 0,96 % | 0,96 % | 1,81 % |
| Ratio des frais d'opération (%) ³⁾ | s. o. | s. o. | s. o. |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾ | s. o. | s. o. | s. o. |
| Valeur liquidative par action | 10,17 \$ | 10,15 \$ | 10,09 \$ |

| Série F | Dernier semestre | 2011 | 2010** | 2009* |
|---|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾ | 1 562 \$ | 2 095 \$ | 2 315 \$ | 69 \$ |
| Nombre d'actions en circulation ¹⁾ | 155 322 | 208 754 | 231 106 | 6 912 |
| Ratio des frais de gestion ²⁾ | 0,74 % | 0,74 % | 0,80 % | 0,63 % |
| Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge | 0,94 % | 0,94 % | 1,81 % | 1,45 % |
| Ratio des frais d'opération (%) ³⁾ | s. o. | s. o. | s. o. | s. o. |
| Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾ | s. o. | s. o. | s. o. | s. o. |
| Valeur liquidative par action | 10,06 \$ | 10,04 \$ | 10,02 \$ | 10,03 \$ |

* Du 27 octobre 2008 au 30 juin 2009

** Du 20 juillet 2009 au 30 juin 2010

- Données fournies au 30 juin de l'exercice indiqué et pour le semestre clos le 31 décembre.
- Le ratio des frais de gestion est obtenu à partir du total des charges de la période en question (à l'exclusion des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille), ce qui comprend les charges engagées indirectement en raison des placements de la Catégorie dans les Fonds sous-jacents, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
- Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le calcul du ratio des frais d'opération exige qu'un fonds d'investissement qui effectue des placements dans les titres d'autres fonds d'investissement établisse ce ratio en tenant compte des commissions et des autres coûts d'opérations du portefeuille imputables à ses placements dans chacun des Fonds d'investissement sous-jacents.
- Le taux de rotation du portefeuille de la Catégorie indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs de la Catégorie gère activement les placements de celle-ci. Un taux de rotation du portefeuille de 100 % signifie que la Catégorie achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé, plus les coûts d'opérations payables par la Catégorie sont élevés, et plus il est probable qu'un actionnaire réalisera des gains en capital imposables pour la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation du portefeuille élevé et le rendement de la Catégorie.

Rendement passé

Le rendement passé représente le rendement historique de chaque série d'actions de la Catégorie. Ces renseignements ne sont fournis que pour montrer le rendement passé et ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur.

Les données sur le rendement passé supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des actions de même série de la Catégorie. Ce rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition et de rachat, des frais facultatifs, des impôts sur les bénéfices ni des frais versés directement à Russell ou au conseiller en placement de l'actionnaire qui auraient réduit le rendement ou la performance. Même si vos distributions ont été réinvesties, vous serez peut-être tenu de payer l'impôt sur ces distributions. Veuillez consulter votre conseiller fiscal.

Rendements annuels

Les graphiques ci-après présentent le rendement annuel de chaque série d'actions pour chacun des exercices clos les 30 juin et incluent les résultats du dernier semestre clos le 31 décembre 2011. La date de début des activités indiquée dans la présente rubrique est celle à laquelle les actions des séries ont été offertes initialement au public, tandis que celle présentée à la rubrique « Faits saillants financiers » correspond à leur date d'établissement.

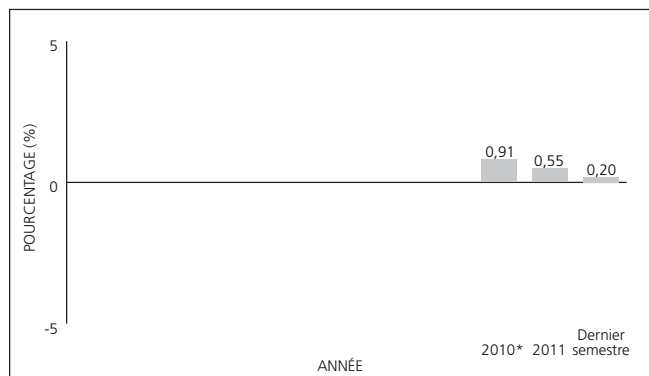
Ils montrent également la variation du rendement de la Catégorie d'un exercice à l'autre et pour le dernier semestre et indiquent, en pourcentage, la croissance ou la diminution d'un placement entre le premier jour et le dernier jour de chaque exercice et pour le dernier semestre.

Rendements annuels – Série B



* Du 31 octobre 2008 au 30 juin 2009 (données non annualisées)

Rendements annuels – Série E



* Du 31 juillet 2009 au 30 juin 2010 (données non annualisées)

Rendements annuels – Série F



* Du 31 octobre 2008 au 30 juin 2009 (données non annualisées)

Catégorie fonds du marché monétaire Russell

Rapport semestriel de la direction sur le rendement du fonds

Aperçu du portefeuille

25 principaux titres en portefeuille* Au 31 décembre 2011

| Pourcentage de la valeur liquidative de la Catégorie | |
|--|-------|
| Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,850 %, 16 février 2012 | 9,3 % |
| Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,750 %, 1 ^{er} mars 2012 | 9,3 % |
| Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,590 %, 5 janvier 2012 | 7,9 % |
| Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,860 %, 6 janvier 2012 | 7,0 % |
| Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,860 %, 29 mars 2012 | 7,0 % |
| Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,860 %, 15 mars 2012 | 5,8 % |
| Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,790 %, 2 février 2012 | 5,1 % |
| Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,900 %, 12 avril 2012 | 5,1 % |
| Province de la Colombie-Britannique, série BCCD-AB, 5,750 %, 9 janvier 2012 | 4,9 % |
| Province d'Ontario, bon du Trésor, 1,000 %, 22 février 2012 | 4,7 % |
| Province d'Ontario, bon du Trésor, 1,500 %, 8 février 2012 | 4,7 % |
| Province de la Colombie-Britannique, billet à escompte, 1,000 %, 29 mai 2012 | 4,6 % |
| Province d'Alberta, billet à escompte, 0,940 %, 13 février 2012 | 3,7 % |
| Province de Québec, série KR, 9,000 %, 10 février 2012 | 3,5 % |
| Province d'Alberta, billet à escompte, 0,940 %, 9 janvier 2012 | 3,5 % |
| Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,880 %, 19 janvier 2012 | 3,5 % |
| Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,800 %, 26 avril 2012 | 3,5 % |
| Province de Québec, bon du Trésor, 0,950 %, 2 mars 2012 | 2,3 % |
| Gouvernement du Canada, bon du Trésor, 0,910 %, 10 mai 2012 | 2,3 % |
| Province d'Alberta, billet à escompte, 0,950 %, 18 janvier 2012 | 1,7 % |

Valeur liquidative (en milliers de dollars) 13 438 \$

* Cette Catégorie ne compte que 20 titres au 31 décembre 2011.

Remarque : Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations courantes du Fonds sous-jacent. Il est possible d'obtenir, sur notre site Web (www.russell.com/ca), une liste mise à jour dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre. Le prospectus ainsi que d'autres informations sur le Fonds sous-jacent peuvent être consultés sur www.russell.com/ca ou sur www.sedar.com.

Pondérations sectorielles* Au 31 décembre 2011

| Pourcentage de la valeur liquidative de la Catégorie | |
|--|--------|
| Obligations d'État | 99,5 % |
| Obligations de sociétés | - % |
| Autres actifs et passifs, montant net | 0,5 % |

* Ce sont les titres en portefeuille et les pondérations sectorielles du Fonds du marché monétaire Russell, le Fonds sous-jacent. La Catégorie est exposée à ces titres en portefeuille et pondérations sectorielles parce qu'elle investit pratiquement la totalité de son actif dans des parts du Fonds sous-jacent.

100, King Street West
1, First Canadian Place, bureau 5900
Toronto (Ontario) M5X 1E4

www.russell.com/ca



Investissements Russell et son logo, LifePoints, Russell, Souverain et Programme d'investissement Souverain sont des marques déposées ou des marques de commerce de Frank Russell Company.

M10F PCG-CC-REG-058F (1 02/11)

